



**A l'attention des
CONGRESSISTES CGTR**

Saint-Denis, le 16 Juin 2021

Mes Chères et Chers Camarades,

Notre treizième congrès de la Confédération Générale du Travail de la Réunion s'est tenu les 4 et 5 juin à la Nordev à Saint Denis.

En 2020 notre confédération a vécu des moments dramatiques avec notamment la disparition de notre secrétaire général Ivan Hoareau.

Je dis merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce 13ème congrès de notre grande confédération et nous y sommes arrivés malgré la crise sanitaire que nous subissons depuis plus d'un an. Combativité, solidarité, écoute et respect, volonté de construire les revendications et les luttes nécessaires pour les faire aboutir : voilà comment je définirais ce congrès et le travail effectué pendant ces deux jours. Malgré les débats parfois houleux et à la fois constructif. Tout au long de ce congrès notre CGTR a fait la preuve de son fonctionnement démocratique.

En dépit de cette réussite, je pense plus que jamais qu'il est nécessaire de reconsidérer l'organisation des travaux et surtout la durée du congrès pour une participation encore plus large des syndiqués et des syndicats à la construction de la feuille de route à mettre en œuvre par la nouvelle direction confédérale. Nous devons revenir à un congrès sur 3 jours.

Je vous assure que la nouvelle direction confédérale qui vient d'être élue pour les quatre années à venir, s'attachera particulièrement à faire vivre les orientations validées par ce congrès.

Ensemble, nous avons pris la décision de tout mettre en œuvre pour améliorer les conditions de vie et de travail des salariés de toutes les professions et mettre en échec les politiques anti sociales mises en place par les gouvernements et le patronat dans leurs objectifs de régression sociale.

Ensemble, nous voulons répondre aux besoins des travailleuses et des travailleurs, et au de-là de la population et aux défis techniques, technologiques et environnementaux d'aujourd'hui et de demain.

Ensemble, nous voulons construire l'organisation dont les salariés ont besoin pour relever ces défis, donner la place aux jeunes, aux femmes, aux précaires, démultiplier la formation syndicale et renforcer l'organisation parmi toutes les catégories de salariés.

Ensemble, nous exigeons que soit mis fin aux attaques contre les militants et les syndiqués, que le droit syndical soit considéré comme un élément indispensable à la démocratie.

Ensemble, nous voulons construire un monde meilleur, un monde de justice sociale et de paix, bannir le racisme et la xénophobie, accueillir les salariés quelles que soient leurs origines en leur assurant des conditions de vie décentes.

Engager un bras de fer avec le patronat sur le partage des richesses créées par les salariés dans chaque entreprise et chaque secteur est plus que jamais nécessaire.

Le patronat et les gouvernements ultra-libéraux ont pour obsession de faire baisser encore et encore le « coût du travail ». Ne perdons jamais de vue que le coût du capital, avec les versements de dividendes indécentes aux actionnaires, est un fardeau qui mine l'ensemble des fondements même de la société.

Gagner des augmentations de salaire, des avancées sur la réduction du temps de travail, améliorer les conditions de travail, construire un véritable statut du travail salarié, combattre farouchement le démantèlement des services publics et des emplois publics : c'est comme cela que nous ferons avancer nos revendications et notre CGTR de demain.

S'engager résolument pour mettre en échec les lois Macron/MEDEF et amplifier la lutte pour un Code du travail du XXIème siècle, c'est avant tout construire le rapport de forces dans chaque entreprise, avec les salariés de toutes les catégories, pour que ces lois, ces ordonnances ne puissent pas engendrer davantage le malaise des salariés.

Dans nos débats les camarades ont dit qu'il fallait que la peur change de camp. Il y a nécessité de redonner confiance aux salariés dans leur capacité à se mobiliser pour mettre en échec le patronat.

La nouvelle direction confédérale aura la responsabilité de réfléchir très rapidement au rassemblement des salariés que ce soit public ou privé, de mettre à disposition de tous des journées d'actions et de mobilisation.

Nous pourrions, déjà, décider de la nouvelle journée d'actions d'un processus de mobilisation qui aurait l'ambition d'un nouveau temps fort à Saint Denis. Nous allons devoir en discuter avec d'autres organisations confrontées aux mêmes problématiques. Afin d'élargir le périmètre de notre rapport de force, notre responsabilité collective reste l'unité d'action d'une majorité de salariés avec leurs organisations syndicales.

Il nous faut toujours garder à l'esprit que le rapport de forces ne se mesure pas seulement au nombre de personnes défilant dans les rues. Celui-ci varie d'ailleurs selon par qui le comptage effectué par la police ou par le syndicat.

Il se mesure avant tout au travers du nombre de salariés convaincus que les mesures proposées ne sont pas bonnes pour eux et que, par conséquent, il faut les rejeter pour les rendre inapplicables. Il y a besoin d'un travail d'appropriation de la part des militants et des syndiqués pour mieux les présenter et les faire partager à une majorité de salariés.

A l'inverse, une revendication soutenue par une majorité de salariés dans une entreprise ne peut être ignorée et notre rôle est de la porter. Il n'y a pas de petite ou grande revendication.

Pour amplifier le débat, nos organisations vont devoir rapidement impulser une démarche de consultation des salariés pour à la fois faire connaître nos propositions, recueillir leurs revendications et leur proposer de se mobiliser par l'action collective.

En parallèle, nous devons continuer sans relâche à alimenter les syndicats sur le contenu de nos revendications, tout en portant et présentant nos propositions.

J'entends les critiques formulées ici ou là sur la multiplication des actions mais croyez-vous un seul instant qu'un salarié du secteur public viendra spontanément défendre une convention collective pour les salariés du privé alors qu'elle ne lui est pas applicable ?

Personne d'autre que les salariés ne défendront le droit particulier qui est le nôtre.

A l'inverse, sommes-nous en capacité de mobiliser les salariés du privé pour réévaluer le point d'indice des fonctionnaires ?

En revanche, nous sommes tous prêts à nous battre ensemble pour faire tomber les lois anti sociales, les rendre inefficaces et gagner des droits nouveaux.

C'est en cela que les journées d'action interprofessionnelles ont toute leur pertinence. Je veux réaffirmer que notre but est bien d'en finir avec les lois anti sociales. N'ayons pas de doute : notre objectif vise à la transformation de la société et au dépassement du capitalisme. Le capitalisme est mondialisé. Notre syndicalisme doit l'être pour lutter et gagner ensemble.

Je reste convaincu que nous avons besoin de porter ensemble la revendication commune sur le salaire minimum ou la réduction du temps de travail prenant en compte les spécificités de chaque branche pour construire une société au service des salariés et non du capital. Là aussi, il serait pertinent de travailler à des journées d'action et de manifestation autour de ces questions à l'échelle de notre territoire.

Ce congrès, nos débats ont tracé une feuille de route claire pour notre direction confédérale. Cette boussole pour les quatre ans à venir va nous permettre, avec nos syndiqués, nos syndicats et nos organisations, de débattre avec les salariés afin qu'ils deviennent acteurs des luttes que nous devons mener ensemble.

Enfin, je souhaite remercier tous les participants à ce congrès pour leur sérieux et la qualité de leurs interventions. Dire que vous m'avez confié une tâche facile serait mentir mais avec mes camarades de la direction confédérale, nous allons tout mettre en œuvre pour être à la hauteur des attentes exprimées lors de ce congrès. C'est ensemble que nous allons gagner. Rappelez-vous que c'est tous ensemble que nous écrirons la suite qui, j'en suis persuadé, sera faite de conquêtes revendicatives.

Maintenant il est temps de nous rassembler, de nous unir contre les forces de la finance et du capital, de continuer et amplifier le travail accompli depuis des années par tous les militants et les dirigeants de la CGTR.

Vive la CGTR.

**Le Secrétaire Général CGTR
Jacques BHUGON**

Le Secrétaire Général
de la CGTR



CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL
DE LA REUNION
144, Rue du Générale de Gaulle - BP 20323
97478 Saint Denis Cedex
Tél : 0262 90 93 40 - Fax : 0262 20 36 63
Courriel : cgtreunion@wanadoo.fr